



Signes conventionnels

Compléments à la topographie : Point	Infrastructures : Ligne
Bâtiement	Voie ferrée
Bâtiement en construction	Transport d'énergie
Bâtiement en ruine	Autres
Maison mobile	Courbes de niveau : Ligne
Clôture	Courbes intermédiaires
Terrain de camping	Cadastre : Ligne de cadastre
Hydrobase	Cadastre : Ligne de lot
Marais	Cadastre : Ligne de complément
Forêt ouverte	Habitation : Ligne
Forêt à bois	Cadastre : Ligne de lot
Fleche	Cadastre : Ligne de complément
Réservoir - Point	Habitation : Point
Pont	Tic des coordonnées MTM
Réseau hydrographique	Réseau hydrographique
Rivière hydrographique	Réseau hydrographique
Ruisseau hydrographique	Réseau hydrographique
Milieu humide	Réseau routier
Complément au Réseau hydrographique	Autres
Réseau routier	Complément au Réseau routier

Legende des possibilités agricoles des sols

CLASSES
La présente méthode de classement groupé les sols naturels en sept classes d'après les limitations rencontrées dans les sols géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, alors que les classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

Les classes sont déterminées par les limitations suivantes :
1. Le revêtement du sol et les roches se font à l'aide de la machine tractée.
2. Le terrain qui nécessite des aménagements (y compris le défrichement, que l'exploitant peut effectuer lui-même, est classé dans cette classe).
3. Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé dans les limitations actuelles.
4. Des limitations liées à la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou mode de faire-valoir des systèmes de culture, de l'utilisabilité ou des ressources des exploitations, ni les deux, mais qui peuvent être surmontées par l'acheteur.
5. Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, le travail des sols et les plantations d'arbres fruitiers, la récolte et la vente des fruits.
6. Les classes 6 sont fondées sur la production d'arbres fruitiers, la récolte et la vente des fruits.
7. Des limitations qui nécessitent plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainés; ils retiennent bien l'eau, et à l'état naturel, sont utilisables pour la culture sans aménagement. Ils sont bons pour la culture et l'élevage. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et durable élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.

Ces sols sont profonds et retiennent l'eau bien, mais sont soit trop humides, soit trop secs, soit trop pauvres en éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont difficiles. Les travaux d'entretien sont plus difficiles. L'agriculteur gère à assurer une productivité variée de modérée élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Ces sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: température, humidité, sol, érosion, sols pauvres en éléments nutritifs et manquants, chocs et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérée élevée pour un assez grand choix de cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DES GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREINGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Ces sols de cette classe ont des limitations plus graves que celles de la classe 3. Elles touchent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes: température, humidité, sols pauvres en éléments nutritifs et manquants, chocs et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas parfaitement propres pour un choix très étendu de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS POUR LA CULTURE NI POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.

Ces sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production soit pour la culture, soit pour les plantes fourragères vivaces. Ils sont soit trop pauvres en éléments nutritifs, soit indigènes, soit cultivés, et ils peuvent être anéantis par l'emploi des machines agricoles.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Ces sols sont pauvres en éléments nutritifs, mais certaines propriétés soutiennent, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à l'exploitation, soit parce que le sol n'est pas assez étendu pour que l'exploitation soit rentable, soit encore parce que la pénétration dans ce sol est très courte.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.

Cette classe comprend aussi les terrains de roche nue, toute superficie dépourvue de sol et les sols d'origine trop petite pour figurer sur les cartes.

SOLS ORGANIQUES : Non inclus dans le système de classement.

Sous-classes

Ces sous-classes sont créées lorsque les classes sont subdivisées d'après des limitations reconnues.

C. Climat désavantage : La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.

D. Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou densité des sols : Les sols sont difficile à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'humidification est limitée.

E. Erosion par l'eau : Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.

F. Fertilisé : Fertilité inférieure due au manque d'éléments minéraux assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, à la faible capacité d'échange, de forces tenues en carbones de calcium ou la présence de composés toxiques.

G. Inondation : Les eaux des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.

H. Humidité : La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par les caractéristiques désavantageuses du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne confondre avec la sécheresse due au climat).

N. Salinité : La salinité des sols limite la croissance des plantes cultivées.

P. Pierroise : Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.

R. Sol mince sur roche consolidée : La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.

S. Limitations sols : Présence de deux ou trois sous-classes D, E et N ou davantage.

T. Relief déformable : La déclivité ou le modèle du relief limite l'utilisation pour l'agriculture.

W. Excès d'humidité : L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de canalisations ou de l'égout, soit marais排水, plan d'eau, drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruisseau d'eaux usées ou d'eaux de ruissellement.

X. Limitations sols graves mais cumulatives : Sol étant l'objet d'une limitation modérée, causé par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour être classée. (Cette sous-classe n'implique toujours seule et ne s'applique qu'à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'origine climatique).

SYMBOLS

Les gros chiffres indiquent les classes de possibilité.

Les lettres placées à la suite des numéros de classes indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES :

4^T Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la pierroise.

2^T 4³ Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la pierroise.

N.B. La surface utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.

Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

irda Institut de recherche
et de développement
en agroenvironnement

Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition : Géomatique-Cartographie, IRDA
2700 rue Einstein
Québec, P.Q.
G1P 3W2
Tél : 418-643-2380
www.irda.qc.ca

Échelle : 1:20000

Échelle : 1:20000
400 0 400 800 Mètres
Équidistance des courbes de niveau 10 mètres
Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)
Surface de référence ellipsoïde GRS80
Système de référence géodésique NAD 1983
Réseau hydrographique

Topographie : Service de la topographie
Ministère des Ressources Naturelles du Québec
Possibilités d'utilisation agricole : Institut des Terres du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969
Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.
Cette carte a été réalisée à l'aide du progiciel GIRMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informationnelles du MAPAQ.

Échelle : 1:20000
400 0 400 800 Mètres
Équidistance des courbes de niveau 10 mètres
Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)
Surface de référence ellipsoïde GRS80
Système de référence géodésique NAD 1983

21114102